

La Revue Canadienne publie l'Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDIS ET VENDREDIS

Corrections d'erreurs... (Table of corrections and subscription rates)

feuilleton de la Revue Canadienne.

LE PETIT BOSSU.

Esquisse de mœurs sous le Consulat.

CHAPITRE DEUXIÈME.

UN GÉNÉRAL DE CE TEMPS-LÀ. — (Suite).

Le général prend la lettre, la regarde, la retourne, l'examine dans tous les sens en murmurant : — Ah ! si tu y tiens tant !... Je voudrais bien savoir qu'est-ce qui a inventé l'écriture... en voilà une de boulette !... Car si personne n'avait su écrire, on s'en serait passé ; c'est clair comme deux et deux font quatre, et ça aurait mis bien plus de retard dans les relations. Diable ! il écrit bigrement menu ton fils !... ça me ferait mal aux yeux de déchiffrer cela... Fais-moi un plaisir, ma vieille, lis-moi toi-même la lettre de Gustave, je vais t'écouter comme notre premier Consul quand il nous s'haranguait ! Et le général repasse la lettre à la veuve Bloquet, qui n'ose se refuser à sa demande, et lui lit la lettre du jeune officier en appuyant avec soin sur les moins passages. Le général, qui a rarement des moustaches pendant tout le temps qu'a duré cette lecture, s'écric, lorsqu'elle est terminée :

— Je disais bien qu'on n'aurait jamais dû apprendre à écrire ! Et la preuve, c'est que j'ai eu beau ouvrir mes oreilles, je n'ai rien compris à ce qu'il y a là-dedans.

— C'est pourtant bien clair, général. — Si c'est clair, dis-le-moi, et je comprendrai peut-être mieux. — Mon fils te prie de lui faire avoir une compagnie dans un des régiments qui vont partir. — Il veut donc me quitter ! — Justement. — Tu vois, tu n'as pas pu m'écrire cela, car alors ce serait un ingrât et un jean-f... ; je n'achève pas le mot, mais tu le connais.

— Général ! s'écrie l'ex-vivandière en se levant d'un air fier, mon fils n'est ni un ingrât, ni... ce que tu as bien fait de ne point achever ; et la preuve, c'est que s'il s'écrit, c'est par délicatesse... par honneur même. — Tâche de l'expliquer mieux... Je n'ai pas les idées... Va au but et attrape-le, sacrebleu ! — Eh bien, mon fils Gustave est amoureux de Mlle Adolphine, fille de son général, et il veut s'éloigner parce qu'il en est très-bien que son amour est une folie, une suite... qu'il doit le cueiller à tous les yeux... ne jamais surtout en souffler un mot à ta fille... Mais écoute donc, général, on a beau être honnête, on n'est pas de pierre... le cœur bat vite à vingt-quatre ans, et rester près de la personne que l'on aime, la voir tous les jours, c'est être exposé malgré soi à trahir son secret. Voilà pourquoi mon fils te supplie aujourd'hui de l'éloigner de toi, qu'il aime et respecte comme un second père.

Le général est devenu grave ; il cessait encore sa moustache, mais de temps à autre il se griffe le front, puis se lève et marche à grands pas dans la salle. On voit qu'il est fort agité, et ses sourcils, qu'il fronce, dénotent qu'il a cette fois des pensées sérieuses.

La mère de Gustave n'osa l'interroger, elle attendit qu'il soit plus calme. Enfin le général s'arrêta, se versa un verre de rhum, l'avala d'un trait, et murmura :

— Ah ! M. Gustave aime ma fille !... Hélas ! oui, général. — Pourquoi fais-tu un hélas ! comme si tu avais la cathédrale de Strasbourg sur l'épaule ! — Parce qu'il me semble que c'est un grand malheur pour mon fils. — Ah ! tu crois cela... Baptiste !... Baptiste !

Le valet accourt. — Où est ma fille ? — Général je crois que mademoiselle est dans dans sa chambre. — Dis-lui de venir ici sur-le-champ, que je l'attende.

Le valet sort ; la veuve Bloquet se dispose à en faire autant, en disant :

— Je pense, général, que tu n'as plus besoin de moi. Je pourrais te gêner dans ce que tu as à dire à ta fille, et... Si j'avais voulu te renvoyer ce serait déjà fait ; reste au contraire. — Mais cependant, général... Ah ! mille cartouches, est-ce que tu voudrais faire des manières aussi, toi ? Reste et tais-toi, car j'en tends ma fille.

Adolphine Desparville a dix-huit ans. Elle est grande, blanche, bien faite ; elle se tient bien droite, bien campée, c'est une habitude que son père lui a fait prendre de bonne heure, et qui fait ressortir toutes les avantages de sa taille. Sa figure est vive, mutine ; ses yeux ne sont pas très-grands, mais leur expression est charmante, on y lit la gaieté, la franchise de son père, et quelquefois cette malice d'une jeune fille qui ne blesse jamais ceux auxquels elle s'attaque. Avec l'habit d'amazone, qu'elle porte souvent, avec le chapeau rond comme les hommes, et la cravache à la main, Adolphine fait une cavalière fort séduisante, et le général est idolâtre de sa fille, quoique parfois il veuille avoir l'air sévère avec elle.

La jeune personne arrive en chantant, en sautillant, suivant sa coutume ; elle court à son père, l'embrasse avant qu'il ait eu le temps de prendre un air imposant, puis elle va à la mère de Gustave, et lui prend la main en lui disant d'un ton affectueux :

— Comment vous étiez ici, madame Bloquet ? Ah ! si je l'avais vu, je serais descendue plus tôt ; mais on ne dit rien, à moi !... Paix ! mademoiselle paix ! dit le général en faisant sa

grosse voix, il ne s'agit pas de M^{me} Bloquet... Je vous ai fait venir pour quelque chose d'important... — Mais, papa, cela n'empêche pas de dire bonjour à ses amis... et Mme Bloquet est notre amie, vous l'aimez bien aussi, vous, je vous l'ai entendu dire cent fois ! — C'est bien, c'est bien... Adolphine, vous habillez trop, écoutez-moi. — Oh ! papa, vous faites vos gros yeux... vous essayez de loucher... pour faire le méchant, mais ça ne vous va pas !... — J'essaie de loucher... Ah ! sacrebleu ! mademoiselle, ne plaisantez pas, ou cela va se gâter... — Mais mon Dieu ! qu'avez-vous donc à me dire ?... Est-ce que vous allez me gronder ? Il me semble pourtant que je n'ai rien fait de mal... — Silence dans les rangs !... Adolphine... tu sais que je vais te marier... — Moi ?... Je ne le sais pas du tout... Comment, je ne l'ai pas déjà dit trois ou quatre fois que le colonel Frombac, mon ami, désirait t'épouser ? — Oui, c'est vrai, vous m'avez dit cela mais comme cela ne peut être qu'une plaisanterie, je n'y ai fait aucune attention.

— Et pourquoi donc ne serait-ce qu'une plaisanterie, mademoiselle ? reprend le général en fronçant le sourcil ; est-ce que mon ami le colonel Frombac ne peut pas sur bien se marier ? Est-ce que c'est un homme dont on doive faire fi !... Un brave ! qui a fait quinze campagnes, qui a reçu douze blessures... qui devrait avoir au moins une jambe et un bras de moins ! Il ne l'aurait sifflé pas volé ! — C'est possible ; mais c'est justement parce que votre colonel a tant de blessures à m'offrir que je n'en veux pas. D'abord il est fort laid... il a une balafre sur le nez, votre colonel... C'est une marque de bravoure, cela équivaut à un grain de beauté. — Ah ! papa, je ne veux pas de ces grains-là. Ensuite il a plus de cinquante ans, il est trop vieux pour moi. — Mais ma fille, si pourtant je vous ordonnais d'épouser le colonel... Je suis bien tranquille, tu ne m'ordonneras pas cela. — Et pourquoi donc ? — Parce que tu ne voudrais pas rendre ta fille malheureuse...

Le général se tourne vers la veuve Bloquet en caressant sa moustache d'un air qui voudrait dire : « Elle a répondu à tout, je suis bloqué. » Puis, essayant de reprendre son air sévère, il revient vers sa fille, en disant : — Ainsi, mademoiselle, c'est bien décidé, vous refusez le colonel Frombac, vous refusez une union qui m'aurait rendu très satisfait ?

Adolphine s'approche de son père, et l'enlace de ses bras en lui disant : — Mais, mon petit papa... tu te trompes... Comme j'aurais eu du chagrin d'épouser le colonel, cela ne t'aurait pas du tout rendu satisfait, car tu serais bien triste au contraire si ta fille était chagrine ; ta fille, que tu aimes tant à voir gaie, contente ; et c'est pour que tu sois très-satisfait que je refuse de contracter cette union.

Oh ! alors... si c'est comme ça... décidément je crois qu'elle a raison ! dit le général, et c'est moi qui faisais une boulette. — Oui, papa, c'était toi... — Silence dans les rangs ! Passons à autre chose. Adolphine, je vais t'apprendre une nouvelle. — Si cela concerne encore le colonel Frombac, cela m'intéressera peu ! — Non, cela regarde une autre personne... mon aide de camp Gustave...

Au nom de Gustave, Adolphine rougit jusqu'au blanc des yeux, tout en s'écriant : — Ah ! M. Gustave... c'est différent... D'abord, c'est le fils de Mme Bloquet que nous aimons tant ; et puis il est bien aimable M. Gustave, bien complaisant surtout ; si je veux jouer au volant, au ballon, il est toujours prêt à faire ma partie...

— Il faudra pourtant, ma chère amie, que tu cherches une autre personne pour faire la partie de volant ou de ballon. — Pourquoi donc cela, papa ? Parce que Gustave va nous quitter. — Nous quitter !...

Les traits de la jeune fille s'altèrent, elle essaye en vain de conserver son air enjoué, déjà l'inquiétude, la crainte, ont remplacé la gaieté qui animait ses regards, et c'est d'une voix entrecoupée qu'elle reprend : — Quoi ! mon père, vous envoyez donc M. Gustave en mission loin d'ici ? — Non vraiment ! je ne le renvoie pas, moi ; c'est lui qui veut absolument nous quitter, se séparer de moi, passer dans un des corps qui seront envoyés bientôt sans doute battre les Autrichiens... — Oh ! mon père, ce n'est pas possible... — Pas possible... Tiens, voilà la lettre de Gustave où il me donne sa démission. — Mais quel motif ? quelle raison... Car enfin on ne quitte pas les... personnes sans dire quelques choses... C'est sans doute parce qu'il ne veut rien dire qu'il écrit. — C'est si bête l'écriture !... Expliquez-vous donc vis-à-vis d'une lettre... Est-ce que ça peut vous répondre ?

— Mais Mme Bloquet connaît sans doute les causes... les raisons qui font agir son fils... — L'ex-vivandière baisse les yeux et garde le silence. Le général reprend :

— Elle ne me l'a pas dit positivement... mais il paraît qu'il y a une amoureuxse sous jeu... Gustave va, je crois, se marier... — La mère du jeune hussard ouvre la bouche pour démentir le général, celui-ci ne lui en donne pas le temps ; il lui marche sur le pied de manière à la lui écraser, et se tourne vers elle en murmurant à voix basse : — C'est une sotte ; nous allons en voir l'effet.

Mais l'effet a été plus prompt, plus violent que le général lui-même ne s'y attendait ; car

en se tournant vers sa fille, il la voit pâle comme une morte, et tombée sans connaissance sur un fauteuil ; il court aussitôt à elle en s'écriant : — Ah ! mille cartouches ! qu'est-ce que j'ai fait là !... Ma fille ! mon Adolphine ! mon enfant chéri !... reviens à toi... Ah ! bigro d'animal que je suis !... Mère Bloquet, du secours... vite... vite... Elle se meurt cette pauvre petite... et c'est moi qui en suis cause... avec ma sotte épreuve.

— Ce n'est rien, dit la veuve Bloquet en essayant de ranimer la jeune fille, tandis que le général tape dans la main d'Adolphine de manière à lui faire mal.

Comment ! ce n'est rien, mille bombes ! mais elle ne revient pas... elle ne rouvre pas les yeux... Baptiste !... de l'eau... de l'eau-de-vie... du rhum... Oh là ! du monde, sacrebleu !... Est-ce qu'ils sont sourds ?

Et le général avait versé du rhum dans un verre, et il frottait le front et le nez de sa fille avec la liqueur. Cependant Gustave qui n'était pas loin, parce que les amoureux ne sont jamais bien loin de la personne qu'ils aiment, a entendu la voix du général ; il entre, pousse un cri d'effroi en apercevant Adolphine évanouie, et veut courir chercher un médecin ; mais le général, qui a vu avec joie que son rhum a opéré tout aussi bien que du vinaigre, et que les joues de sa fille commencent à reprendre une teinte rosée, arrête le jeune hussard, et le prenant par le bras, le ramène devant Adolphine, en lui disant :

— A genoux ! — Quoi !... général... — A genoux ! tu dis-je... Aux pieds de mademoiselle votre fille !... — Eh ! oui, sacrebleu... à ses genoux, et tout de suite ! — Je n'oserais jamais, général ; le respect... — Comment, tu n'oseras pas te mettre aux genoux de celle que tu vas épouser !... — Épouser !... épouser !... il serait vrai !... Ah ! tant de bonheur !... O ma mère !... Et Gustave chancelle, et est devenu, lui aussi, blanc comme un linge, et le général, qui est obligé de le soutenir, s'écrie : — Allons, bon !... à l'autre à présent !... Mais ces enfants-là ne savent donc pas supporter le bonheur... la peine... Sacrebleu ! Gustave, auras-tu bientôt fini de te trouver mal !

Le jeune hussard est promptement revenu à lui et il est bien vite aux pieds d'Adolphine qui rouvre les yeux, qui pousse un cri en apercevant Gustave à ses genoux, puis vers des larmes de joie, et se jette dans les bras de son père, en lui disant :

— Vous aviez donc deviné que je l'aimais ?... — Un peu, mon neveu !... Mais, je t'en prie, ne recommence pas à t'évanouir, car tu m'as fait un frayeur... — Ah ! mademoiselle, murmure Gustave, monsieur votre père m'a dit que je serais votre époux... Un tel bonheur... si inespéré... Mon Dieu !... Je ne sais comment vous dire... — Embraus-le, nigaud, ça vaudrait mieux que des phrases... Eh bien ! mère Bloquet, que dis-tu de tout ceci ?... Es-tu contente de moi ?

La mère de Gustave était tellement émue qu'elle pouvait à peine parler ; deux grosses larmes coulaient de ses yeux. Elle prend la main du général, la presse dans les siennes, et murmure enfin :

— Tu es aussi bon que brave... Tu fais le bonheur de mon fils... Si maintenant il donnait sa vie pour sauver la tienne, je trouverais qu'il en fait que son devoir.

— Oh ! oui, ma mère, oui, vous avez bien raison, dit Gustave, je ne pourrais jamais assez prouver ma reconnaissance à celui qui fait tant pour moi !

— Assez de reconnaissance, s'écrie le général... Du moment que l'on peut faire des heureux, il ne faut pas traîner les choses en longueur ; d'ailleurs nous sommes à une époque où les militaires ne restent pas longtemps devant leur feu à se gratter les mollets ; il faut donc hâter le mariage de ces enfants. Gustave, tu vas aller toi-même à Paris, chez M. Moulinaud, mon notaire, tu sais son adresse... il devait justement t'envoyer des fonds aujourd'hui... Tu lui diras qu'il vienne sur-le-champ, que je te marie à ma fille, qu'il nous faut un contrat subito, et que tout cela soit griffonné au pas de charge... Va... enlope et reviens !

Gustave ne se fait pas répéter cet ordre ; il baise la main d'Adolphine, presse celle du général, saute au cou de sa mère, et s'éloigne suivi par des regards qui lui expriment les plus doux sentiments : l'amour d'une fiancée, celui d'une mère, et l'amitié la plus vraie.

CH. PAUL DE KOCK.

(A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LE PRÊT DE LA RUSSIE À L'ANGLETERRE. — Il a été publié à Saint-Petersbourg un ukase autorisant le placement de trente millions de roubles d'argent, environ 4,750,000 livres sterling, en fonds russes et étrangers. Dans cette somme, sont comprises les cinquante millions de francs déjà placés dans les rentes de la Banque de France. On pense que pareille somme sera ou plutôt a été déjà placée sur les fonds anglais (car le gouvernement russe n'a sans doute pas été assez simple pour faire monter ces fonds avant de les acheter), et 750,000 livres seront placées dans les fonds allemands. Il paraît, d'a-

près les termes de l'ukase que ces trente millions de roubles font partie d'une somme de 114 millions de roubles qui a été accumulée pour servir de base et de garantie au papier-monnaie de la Russie. Une correspondance anglaise démontre que ce placement est une bonne affaire pour la Russie, dont il augmentera les revenus d'environ deux cent mille livres sterling par an, mais que, pour l'Angleterre, l'affaire n'est bonne que comme secours immédiat. En effet, si l'Angleterre veut racheter plus tard ces stocks, elle les paiera probablement beaucoup plus cher, et à leur échéance, elle devra rembourser 100 livres pour 88, qui est le cours actuel de ce stock.

LA REINE D'ESPAGNE ET SON ÉPOUX. — On lit dans une correspondance de Londres : « La jeune reine d'Espagne étouffe en ce moment l'Europe par un déploiement d'énergie rare parmi son sexe. Elle semble avoir découvert le grand secret de ce qui peut être fait par les gouvernants qui se sentent entièrement de l'amour de leur peuple. Son mari, après avoir montré toutes sortes de prétentions à la tête du parti français, a été obligé de renoncer à ce rôle. Un bruit de cour, qui paraît strictement vrai, raconte que don François d'Assises l'ayant menacé de faire prononcer l'armée contre elle, elle lui répondit que s'il l'essayait elle monterait à cheval et irait dans les rues de Madrid appeler le peuple à sa défense. En attendant, elle lui ordonna de quitter le palais. Cette énergie fit renoncer le prince à ses tentatives et amena une réconciliation entre les deux époux. »

PRUSSE.

(Correspondance de Berlin.)

Le premier acte du drame qui se joue en ce moment ici est fini. Le discours du roi, les débats sur l'adresse, cette adresse elle-même, et la réponse du roi, sont les grandes scènes qui ont principalement fixé l'attention publique. C'était un acte essentiellement politique, et l'intérêt avec lequel l'Europe entière l'a suivi prouve en faveur de son importance. Pour la Prusse comme pour l'Europe, il s'agissait de savoir si la monarchie fondée et portée à un si haut degré de puissance par la maison de Brandebourg resterait dans la vie politique au sein du temple où la liberté a conduit les autres peuples, ou bien si elle la franchirait d'un pas à la fois ferme et prudent, sans aller se heurter contre les obstacles de la précaution nautique pu lui faire reconstruire. La diète générale, chargée de résoudre ce problème, n'est pas encore au bout de ses travaux, et déjà, il faut bien le reconnaître, elle l'a presque résolu. Après avoir mis sa force sous la garantie de la légalité, la première chose qu'elle eût à faire c'était de maintenir ses droits acquis, de rappeler à la couronne d'anciens engagements de la couronne, et d'amener la royauté, non-seulement à reconnaître que la dernière législation est susceptible de développement, mais aussi que ce développement doit se faire avec le concours et la participation des états du pays. Cette tâche, la diète l'a remplie avec fermeté et modération. La royauté a prouvé de son côté qu'elle était prête à entendre les vœux du peuple.

Entre le discours d'ouverture et la réponse du roi à l'adresse, il y a une distance dont tout le monde a été frappé. L'opinion d'un corps de 600 membres se traduisant par un vote définitif avec franchise a trouvé de l'écho dans le château où siège la diète. Le roi l'a entendu et apprécié. Loin de s'armer de ses droits de souverain absolu pour appuyer la résistance à laquelle je crois pouvoir vous dire que s'attachaient certains amis et alliés de la Prusse, le roi s'est rangé du côté de son parlement, du côté de la nation. En promettant de convoquer la diète dans l'espace de quatre ans, il a reconnu implicitement le caractère politique et le droit le plus important de cette assemblée, celui de la périodicité. Le terme de la convocation n'étant pas fixé, il semblerait au moins prématuré de dire qu'il sera trop éloigné. Je crois au contraire, si toutefois mes renseignements sont exacts, pouvoir vous dire que la prochaine convocation de la diète générale, en admettant que l'attitude ultérieure des travaux de celle qui siège aujourd'hui ne change cette détermination du roi, aura lieu l'année prochaine. L'année suivante, se trouvant celle de la réunion des diètes provinciales, il est permis de croire que la troisième année inaugurera d'une manière définitive la périodicité du parlement général. Tout dépendra de l'expérience. C'est au pays de la rendre féconde ; quant au roi, il n'a déclaré qu'il ne voulait point que les fruits d'une meilleure expérience fussent perdus.

Voilà le véritable terrain sur lequel se trouve placée, tant pour le présent que pour l'avenir, l'opinion de la majorité dans la diète et dans la population de Berlin. Cette majorité est libérale ; elle veut le progrès sans sortir de la légalité, et bien au contraire ne s'appuyant sur elle... Il y a toutefois dans la diète, et en dehors de la diète, une autre opinion plus impatiente, plus ardente, moins soucieuse des formes, opinion des théoriciens, des mécontents, des frondeurs ; mais celle-ci est sans contrôle, en grande minorité.

À partir de la séance de mardi, la diète entre dans les travaux ordinaires. Le premier projet de loi dont elle s'occupe est celui de l'établissement des caisses de secours dans les provinces

(provinczial-hilfskassen). Le but de ces caisses, qui existent déjà dans la Westphalie, est de venir au moyen d'un prêt, au secours tant des particuliers que d'associations pour l'établissement ou l'extension des institutions de crédit ; 2 pour l'amélioration de l'état économique et financier des communes, pour les écoles, les écoles, les routes, etc ; 3o pour les défrichements des terrains l'immobilier de l'agriculture ; 4o pour l'établissement des fabriques ou des ateliers et particulièrement dans les branches de l'industrie qui n'existent pas encore dans les provinces ; et enfin 5o pour l'achat des céréales en cas de disette.

Le capital de fondation pour ces caisses est versé par le gouvernement ; le projet de loi fixe à 2,500,000 thalers (9,375,000 fr.), et le distribue entre les huit provinces du royaume, suivant la population, l'étendue, l'activité sociale et la qualité de l'impôt direct. L'administration de ces caisses restera, comme dans la Westphalie, entre les mains d'un commissaire choisi par la diète provinciale, assisté par un commissaire du roi sous le contrôle du président supérieur et la surveillance du ministre de l'intérieur. J'oublie de dire que le but de ces caisses sera aussi de favoriser le développement des caisses d'épargne. Ce projet a été examiné et approuvé par une commission spéciale composée de vingt membres sous la présidence du prince Carlath Beulien. La commission demande seulement que l'emploi des fonds dans chaque province se fasse d'après un plan qui serait préparé par une commission choisie dans la diète actuelle et délibérant avec l'assistance du ministre de l'intérieur. Le rapport propose de composer cette commission de 23 membres dont 8 de la chambre des seigneurs et 24 de la chambre des trois autres états. La discussion sur ce projet s'ouvrira mardi.

Les esprits sont tranquilles ; mais les nouvelles des provinces sont pas rassurantes. On dit qu'il y a eu des troubles graves à Stettin, à Stolberg et dans d'autres villes, à cause de la cherté des subsistances. Un courrier de Berlin à Saint-Petersbourg a passé par Jeddah.

On sait à Berlin que l'empereur de Russie n'a pas encore quitté Saint-Petersbourg, et on croit qu'il ne sera à Varsovie que vers le milieu du mois prochain.

RÉFORME LITTÉRAIRE EN TOSCANE. — On lit dans le *Tesoro* de Bologne du 20 avril :

« Si les nouvelles qui nous arrivent de Toscane sont vraies, le gouvernement grand-ducal, suivant le bon exemple de Pie IX, serait disposé à entrer dans un système libéral et dans la voie du progrès. »

« Il paraît que le gouvernement italien occupe de deux lois importantes : l'une, modérant la censure préventive de la presse, l'autre établissant un conseil d'état que le prince constitutionnel dans toutes les matières importantes. Nous appelons de tous nos vœux l'accomplissement de ces espérances, car il nous semble que ces deux réformes sont non seulement dignes d'éloges par elles-mêmes, mais qu'elles ouvriront encore le champ à la discussion des affaires publiques, aux pétitions, aux remontrances légales, à la manifestation de la raison, et qu'elles sont enfin le commencement de grandes améliorations. Il n'est personne qui ne comprenne parfaitement de quel poids est ce heureux changement pour être par la politique italienne. En effet, ne serait-ce pas d'un heureux augure pour l'avenir de l'Italie de voir la Toscane dans la voie du véritable progrès, soustraite à toute influence pernicieuse, et affranchi aux gouvernements de Rome et du Piémont ? »

Perte d'un navire Français. — L'équinoxe de mars a causé beaucoup de débris sur les côtes de l'Est de l'Amérique. Le brick français *Clarise* s'est perdu, près du port de St-Pierre, Terre-Neuve ; 63 personnes ont péri dans cet horrible naufrage. Tous les cadavres ont été jetés à la côte et enterrés dans l'île. Depuis longues années on n'avait vu un pareil malheur dans ces parages.

APRÈS BATAILLE 100 VICTIMES. — Le trois-mâts *Bemuth*, parti de Londonderry pour Québec au milieu d'avril, après avoir eu sa voile emportée dans une tempête contre laquelle il dut lutter deux jours, a été jeté contre les rocs de Ballantrae, sur la côte ouest d'Inlay (Ecosse) avec une telle force qu'il fut mis en pièces. Le capitaine, les passagers et l'équipage, formant un total de 160 personnes, tout à fait à l'exception de trois malades qui ont été jetés sur les rocs et recueillis douze heures après par le navire *Modern Athos*.

On nous écrit de Nice que le 15 avril, à 10 heures du soir, Notre-Dame de la Salette, un émoi par un événement affreux.

Une demoiselle anglaise, d'une rare beauté était sur le point d'épouser un jeune Anglais de distinction. Tout à coup, ses traits se déformèrent, indisposée, elle demanda à son médecin, docteur anglais, une potion calmante. Celui-ci lui en donna, mais elle ne put en avaler qu'une partie, et mourut. Elle avait 25 ans, et était mariée à un jeune homme de 20 ans.

« Sa mère, qui n'avait que cette fille, est devenue presque folle de désespoir. »